

SYNTHÈSE - Mission d'Information et d'Évaluation

CLUBS DE FOOTBALL AMATEURS STRASBOURGEOIS : SITUATION ET PERSPECTIVES





Mission d'Information et d'Évaluation - MIE FOOT

UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION COLLECTIVE

La Ville de Strasbourg met en place une politique ambitieuse de soutien au sport amateur, en mobilisant quotidiennement des moyens matériels, humains et financiers conséquents. Dans l'écosystème sportif local, le football occupe une place centrale, tant par le nombre de licencié·es que par la popularité de la pratique, les bénéfices sur la citoyenneté et la solidarité.

Pour objectiver le traitement du football sur le territoire est apparue la nécessité de créer un espace de travail et de dialogue spécifique. C'est ainsi qu'une Mission d'Information et d'Évaluation sur la situation des clubs de football amateurs a été lancée à l'été 2024, pour une durée de six mois, conformément aux textes réglementaires.

Cette démarche a été conduite en collaboration avec les clubs, les élu·es et les parties prenantes, dans un esprit de transparence et de concertation.

Les principaux résultats de cette MIE sont restitués dans ce document pour aboutir prochainement à la mise en œuvre d'un plan d'actions.



LA MIE FOOT, UN OUTIL

SITUATION - DIALOGUE - PRÉCONISATIONS

Cadre

La MIE Foot s'inscrit dans le cadre des MIE qui est défini par le Code général des collectivités territoriales et le règlement intérieur du Conseil municipal.

Les principaux aspects :

- ▶ Une durée de mission limitée à 6 mois
- ▶ Confidentialité des travaux
- ▶ Un rapport à la Maire transmis aux conseiller·ères municipaux·ales
- ▶ Un rapport débattu en conseil.

Démarche collective

LA MIE FOOT

➔ 15 élu·es titulaires / 15 suppléant·es mobilisé·es lors des réunions plénières et de commissions.

➔ Acteur·trices institutionnels et associatifs entendu·es :

- ▶ Office des Sports
- ▶ District d'Alsace de Football
- ▶ Ligue Grand Est de Football
- ▶ Union Football Strasbourg
- ▶ Préfète à l'Égalité des chances et délégué·es du préfet.

➔ Près de 30 agent·es de la Direction des sports et 10 autres services mobilisés pour leur expertise en terme de : bâtiment, sécurité, environnement urbain, hygiène et santé...

Contexte

24/06/2024, création d'une Mission d'Information et d'Évaluation (MIE)



Cette décision fait suite à l'identification de différents besoins concernant la vie des clubs de football amateurs.



Calendrier

- du 24/06 au 24/12/2024 - travaux
- 3/02/2025 - présentation du rapport au Conseil municipal
- 6/02/2025 - présentation du rapport aux clubs de football



OBJECTIFS

OBJECTIVER LA SITUATION DES CLUBS DE FOOTBALL AMATEURS

PROPOSER UN ESPACE DE DIALOGUE

DÉFINIR DES PRÉCONISATIONS POUR UN PLAN D' ACTIONS

Les attendus

Ils ont été définis par l'assemblée plénière de la MIE qui a souhaité, lors de sa séance d'installation, préciser sa feuille de route.

Les sujets de travail définis :

- ▶ Objectivation du traitement des clubs de foot par rapport aux autres associations sportives strasbourgeoises

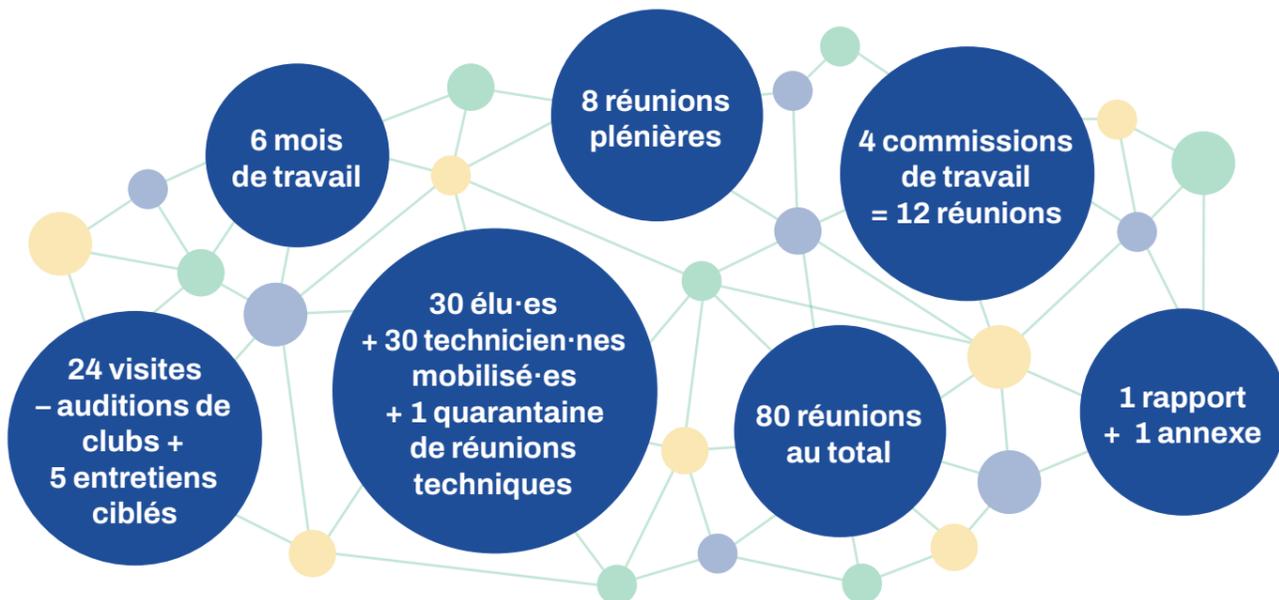
- ▶ Établissement d'un diagnostic sur la situation économique des clubs
- ▶ Situation des clubs strasbourgeois et comparaison par rapport au territoire proche et national
- ▶ Recensement des interventions de la Ville sur ses équipements, des plans d'infrastructures, des opérations d'éclairage des terrains de football
- ▶ Identification des coûts de fonctionnement pour la Ville et les clubs
- ▶ Définition de la répartition des créneaux et de l'occupation des terrains
- ▶ Clarification du sujet du nettoyage des locaux mis à disposition et des responsabilités respectives entre propriétaire et clubs occupants
- ▶ Identification des mixités dans les publics accueillis et dans les actions portées par les clubs
- ▶ Étude globale de la vie de club à travers les visites et auditions.

Méthode et chiffres clés

La démarche engagée a été conduite autour des valeurs suivantes :

- ▶ **Transparence** vis-à-vis des membres de la MIE Foot, un cadre partagé, des attendus expliqués, des outils collaboratifs
- ▶ **Équité de traitement** entre les clubs qui ont tous bénéficié du même cadre de rencontre

- ▶ **Concertation** des clubs au démarrage et tout au long de la démarche pour enregistrer leurs attentes
- ▶ **Liberté et respect** de la parole dans les échanges dans un climat serein et constructif
- ▶ **Impartialité et objectivité** des agent·es mobilisé·es lors des entretiens et de l'étude.



LE SPORT À STRASBOURG, LES MOYENS DÉDIÉS AU FOOTBALL AMATEUR

La politique sportive de la Ville de Strasbourg

Elle s'appuie sur une feuille de route structurée autour de 5 axes qui proposent un cadre d'actions commun pour les acteur·trices de l'écosystème sportif local.

SPORT ÉDUCATIF Goût et compétences des enfants et adolescent·es	SPORT CITOYEN Non-discrimination, égalité des genres, mixité	SPORT SOLIDAIRE Au plus près des plus éloigné·es	SPORT DURABLE Éco-responsabilité, sport santé	SPORT PERFORMANCE Animation et inspiration
SUBVENTIONS CLUBS - MANIFESTATIONS				
ANIMATIONS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX				
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS				

Les moyens matériels, humains et financiers au service du sport (pratiques fédérées ou libres) sont conséquents et le football est le premier sport à bénéficier des aides de la Ville.

Le football à Strasbourg

un sport universel soutenu par des ressources matérielles et humaines importantes

Un patrimoine sportif riche

doté d'infrastructures dédiées aux **220 clubs** pour **130 disciplines**

De nombreux clubs jouent un rôle social et sociétal majeur pour les jeunes et les familles. Ils s'impliquent dans différents dispositifs d'accès à la pratique.

La répartition du nombre de licencié·es en 2022/23 s'organise selon le graphique ci-après.

Le football est le sport le plus pratiqué et en constante évolution ces dernières années.

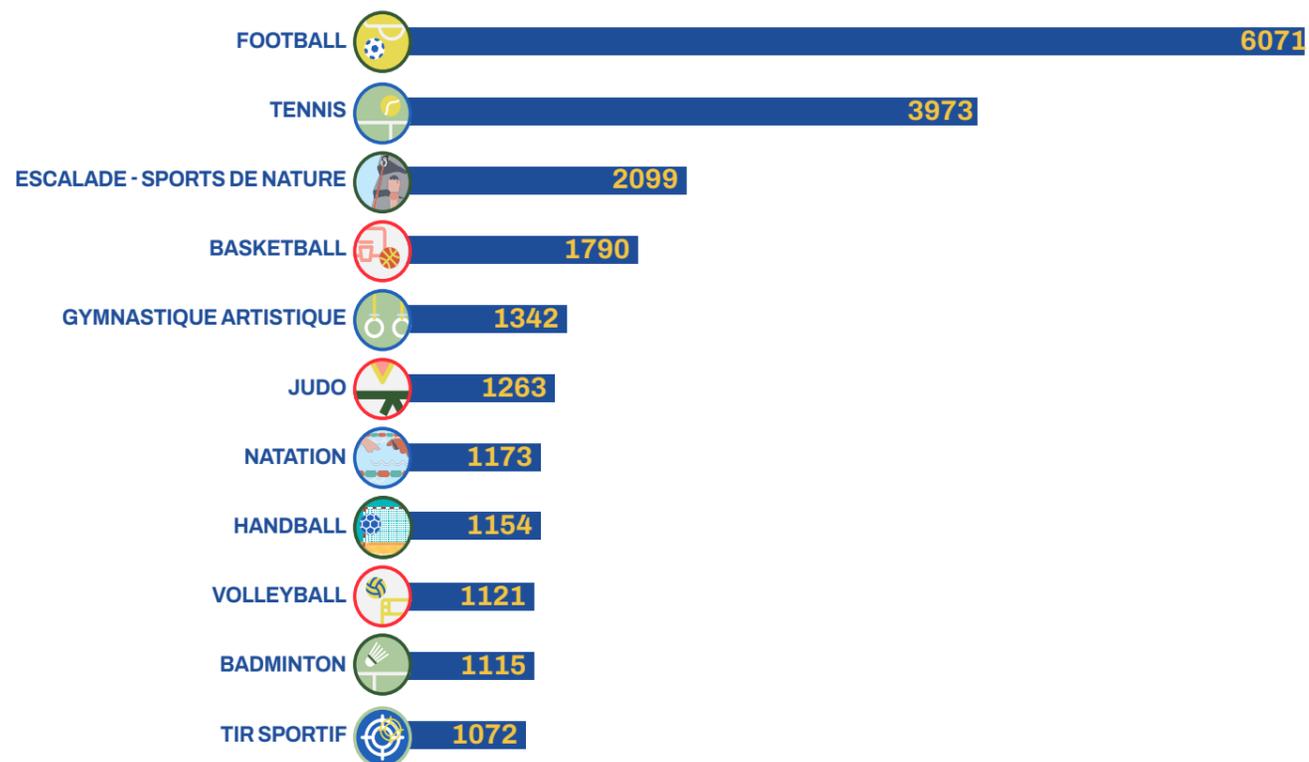
➔ **6 818 licencié·es en 2024/25.**

Exemple : les **bourses d'aides à la licence sportive** profitent à plus d'**1/3** des jeunes pratiquant le football.

➔ **1 153 enfants en 2023/24.**



PRINCIPALES DISCIPLINES SPORTIVES - NOMBRE DE LICENCIÉ·ES - SAISON 2022/23

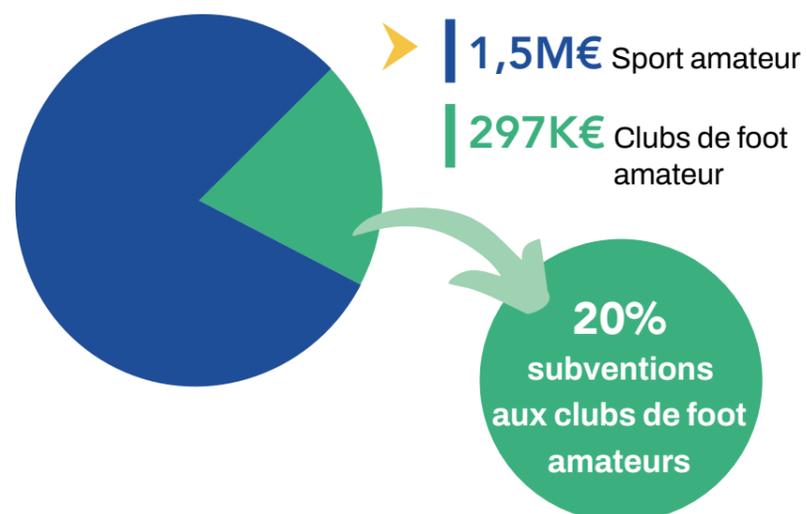


Des moyens financiers stabilisés au bénéfice du sport amateur et du football en particulier

Les différents dispositifs d'accompagnement de la Ville de Strasbourg représentent pour l'année 2024 un soutien financier de près de 1,5 M€.

Les clubs sportifs ont été associés sur plusieurs mois à la refonte des critères de subvention. Un nouveau cadre a été créé, privilégiant :

- ▶ Transparence
- ▶ Simplification
- ▶ Accompagnement



Chiffres clés



LES PRINCIPAUX ENJEUX IDENTIFIÉS PAR LA MIE FOOT



1 Subventions et santé économique

- ▶ Un calendrier de paiement des licences aux instances sportives, de versement des subventions et des délais d'acquittement des cotisations qui génèrent des difficultés de trésorerie
- ▶ Des sources d'autofinancement difficiles à trouver dans un marché concurrentiel
- ▶ Des postes de dépenses qui ont augmenté avec l'inflation
- ▶ Vers une meilleure maîtrise des aspects comptables et administratifs
- ▶ Une trésorerie à sécuriser
- ▶ Un lien à renforcer vis-à-vis des instances sportives
- ▶ Des partenariats privés à faciliter

2 Terrains et créneaux

- ▶ Des installations jugées insuffisamment dimensionnées pour faire face à terme aux projets de développement
- ▶ Une qualité d'intervention technique saluée par les clubs
- ▶ Des consignes d'usage trop peu respectées
- ▶ Mieux appréhender l'adéquation de l'offre de terrains et de créneaux en objectivant les besoins
- ▶ Des consignes d'usage des terrains à mieux faire respecter
- ▶ Une meilleure prise en compte de la problématique des déchets
- ▶ Des plannings de rénovation des terrains à fiabiliser
- ▶ Un plan d'entretien de l'éclairage à définir

3 Bâtiment

- ▶ Des bâtiments jugés vétustes et une maintenance critiquée
- ▶ Une prise en charge du nettoyage des sites dédiés source de mécontentements
- ▶ Un manque de retour d'information circonstanciée sur les interventions, les travaux
- ▶ Une perception d'iniquité entre clubs par rapport au paiement des charges locatives
- ▶ Mettre à niveau le patrimoine bâti et améliorer la maintenance préventive
- ▶ Requestionner les modalités de prise en charge du nettoyage
- ▶ Renforcer le retour d'information
- ▶ Clarifier les critères de prise en charge des abonnements

4 Environnement urbain

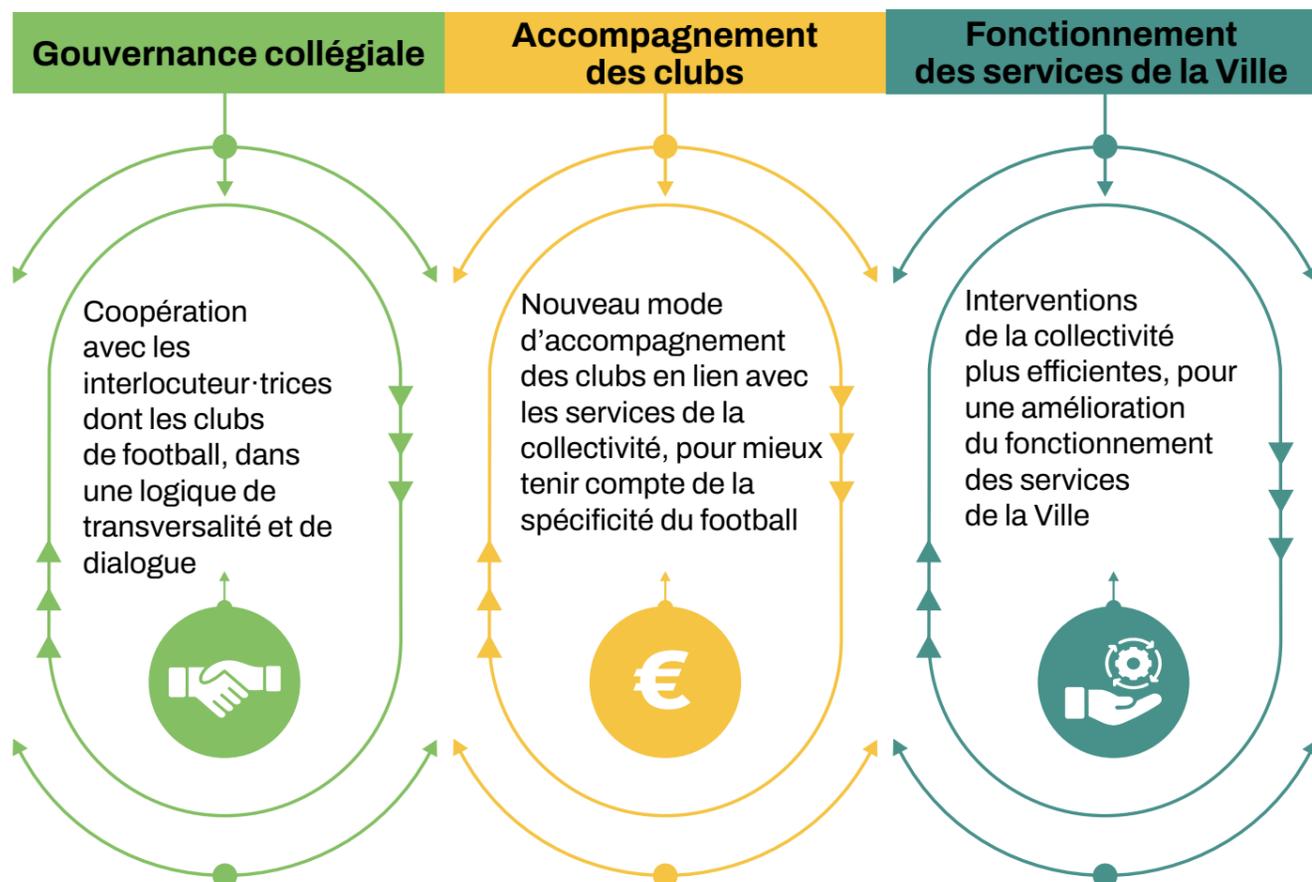
- ▶ Une bonne accessibilité des installations
- ▶ Des relations de voisinage apaisées, des partenariats initiés par la moitié des clubs
- ▶ Des incivilités régulières qui pèsent sur les clubs
- ▶ Des occupations informelles des installations sources de tensions
- ▶ Renforcer l'accessibilité des sites en favorisant les alternatives à la voiture individuelle
- ▶ Juguler les incivilités et les occupations informelles des installations sportives
- ▶ Développer les partenariats avec les autres acteurs locaux





14 PRÉCONISATIONS RETENUES PAR LA MIE

3 THÉMATIQUES



- ▶ Favoriser le dialogue entre la collectivité et les clubs de football, ainsi qu'avec les autres partenaires en mettant en place des rencontres pluripartites régulières et notamment entre la Ligue, le District, la Ville, les services de l'État et les clubs.
 - ▶ Sur les questions de sécurité, mieux coordonner l'intervention des acteur·rices concerné·es (DT, PMS, PN, SPU, DS*...) afin d'assurer une surveillance renforcée sur les sites et événements identifiés comme sensibles, en dialogue avec les clubs.
- *DT : Directions de Territoire, PMS : Police Municipale de Strasbourg, PN : Police Nationale, SPU : Service Prévention Urbaine, DS : Direction des sports
- ▶ Faciliter les rapprochements entre les clubs pour une mutualisation de fonctionnement.
 - ▶ Objectiver les besoins des clubs de football en matière de terrains et de créneaux afin d'améliorer l'utilisation des équipements, bâtis et terrains (optimisation, mutualisation...).



- ▶ Épauler les clubs sportifs dans une logique de simplification administrative, d'un appui comptable renforcé et d'engagements réciproques respectés (aspects méthodologiques, complétude et délais de dépôt des dossiers de subvention).
- ▶ Renforcer l'autonomie financière des clubs sportifs par une meilleure connaissance des dispositifs d'aides institutionnelles et privées ainsi que par une évaluation du calendrier et des modalités de versement des subventions municipales.
- ▶ Revoir la politique sportive « performance » du football au regard de sa spécificité.
- ▶ Faciliter la responsabilisation des clubs de football en matière de nettoyage, par de l'ingénierie, la mise à disposition d'un kit matériel et des interventions périodiques de la collectivité sur les sites selon un cahier des charges partagé ; les accompagner plus étroitement en matière de gestion des déchets (démarches de tri et de traitement).
- ▶ Clarifier les règles d'usage des terrains et des installations.



- ▶ Poursuivre les investissements dans les infrastructures notamment le plan vestiaires, partager les programmes de travaux et les orientations pluriannuelles aux clubs dans un lien consolidé entre les différent·es acteur·rices (associations, autres utilisateur·rices, services).
- ▶ Réorganiser le fonctionnement des services de la collectivité dans la gestion des équipements (fluidité des interventions, traçabilité partagée, retour d'information consolidé...) comme dans la conduite des projets (moyens humains, financiers dédiés).
- ▶ Favoriser les usages alternatifs à la voiture individuelle afin d'accéder aux différents sites lors des matchs ou dans leur usage quotidien (co-voiturage, arceaux vélos...) et renforcer la communication (site internet Ville, site du District d'Alsace de Football...) sur les dispositifs existants.
- ▶ Garantir une meilleure cohérence et équité dans la répartition des charges, principalement par des conventions harmonisées.
- ▶ Planifier des temps de rencontre plus réguliers avec les clubs sportifs, favoriser l'engagement de projets dans le champ sociétal (égalité de genre, inclusion, lutte contre les discriminations, prise en compte du handicap...) et mieux valoriser leurs actions et celles des bénévoles.



PLAN D' ACTIONS
1^{er} semestre 2025



STRASBOURG

VILLE DE SPORTS, TERRE DE FOOT



Direction des sports
38 Route de l'Hôpital
67 100 STRASBOURG
03 68 98 51 09
dsj@strasbourg.eu

Retrouvez
le rapport de la MIE
et ses annexes sur
www.strasbourg.eu